# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

SNCF VOYAGEURS CENTRE - VAL DE LOIRE

# **CONFINEMENT NOVEMBRE 2020**

# ADAPTATION DES CIRCULATIONS SUR LE RÉSEAU FERROVIAIRE RÉMI

TOURS ET ORLÉANS, LE 10 NOVEMBRE 2020

Un nouveau confinement a été mis en place le vendredi 30 octobre 2020.

Dans ce cadre, un certain nombre d'activités économiques sont préservées et les établissements scolaires restent ouverts, ce qui nécessite de maintenir un niveau conséquent de dessertes ferroviaires.

Après observation et analyse de la fréquentation des lignes RÉMI depuis le 2 novembre, nous constatons une baisse notable du nombre de voyageurs, principalement en heures creuses où les déplacements dérogatoires se produisent moins.

C'est pourquoi est mis en place dès le **jeudi 12 novembre** un service adapté, proposé en concertation étroite avec la Région Centre-Val de Loire, Autorité Organisatrice des Transports. **Globalement, 70% des circulations seront assurées** en semaine.

Ce plan de transport adapté est conçu de telle sorte qu'il préserve les trains aux heures de pointe et la possibilité de se rendre au travail, à l'école ou dans les établissements hospitaliers et d'en revenir.

De même, il doit permettre aux voyageurs ayant des nécessités impératives de déplacement, conformes aux règles du confinement, de pouvoir le faire dans les meilleures conditions possibles.

En accompagnement de ces adaptations, la Région Centre-Val de Loire a souhaité mettre en œuvre un certain nombre de mesures commerciales ou solidaires.

Toutes ces dispositions sont détaillées ci-après.

# LE SERVICE ADAPTÉ A PATIR DU 12 NOVEMBRE EN RÉSUMÉ

## **Circulation normale** sur les lignes :

## Paris Bercy<>Nevers

2 trains sur 3 circuleront sur l'ensemble des lignes suivantes :

Paris <> Orléans
Orléans <> Blois <> Tours
Tours <> Vierzon <> Bourges <> Nevers
Tours <> Saumur <> Angers <> Nantes
Tours <> Chinon
Tours <> Vendôme <> Châteaudun <> Paris
Orléans <> Limoges
Vierzon <> Bourges
Chartres <> Courtalain
Tours <> Loches

#### Pour:

### Paris <> Chartres <> Nogent le Rotrou <> Le Mans

Suppression d'un train Le Mans > Paris le matin, en semaine et d'une desserte en soirée Paris > Nogent le Rotrou le lundi, mardi et jeudi

Les horaires et fiches modificatives sont disponibles sur les sites internet <u>www.remi-centrevaldeloire.fr</u> et <u>www.ter.sncf.fr/centre-val-de-loire</u>

L'ensemble des horaires est mis à jour sur l'appli Assistant SNCF.

#### Nota:

Pour les lignes **TGV** (Tours > St Pierre des Corps > Vendôme > Paris) et **Intercités** (Paris > Orléans > Limoges et Nantes > Tours > Lyon), les conditions de circulation et les mesures commerciales peuvent être consultées sur le site <u>www.oui.sncf</u> et sur l'Appli Assistant SNCF

# **MESURES COMMERCIALES**

La Région Centre-Val de Loire a décidé de mesures commerciales qui seront traitées par SNCF. Les principales sont :

#### **Billets Rémi Train**

Remboursement sans frais des **billets de trains occasionnels** (y compris Prix Flash et Prix Flash Plus) ayant une date de validité comprise entre le 2 novembre et le 1er décembre, habituellement non éligibles au remboursement.

#### Abonnements Rémi et forfaits

- Suspension du prélèvement en décembre pour l'ensemble des abonnés annuels Rémi mensualisés en novembre sur les cars et les trains. Cette suspension de prélèvement concerne :
  - o l'ensemble des abonnements Rémi Zen annuels trains ou car,
  - o les abonnements de travail annualisés (trajets vers l'Ile de France),
  - o les Optiforfaits Centre-Val de Loire.
- Remboursement des abonnements mensuels achetés par anticipation entre le 20 et 28 octobre 2020.
- Remboursement des abonnements mensuels glissants Forfaits et AEE au prorata à partir du 2 novembre.
- Remboursement des abonnements hebdomadaires ayant une date de validité à partir du 2 novembre.

> Plus d'information : www.remi-centrevaldeloire.fr

## MESURES SOLIDAIRES

La Région Centre Val de Loire a renouvelé la **gratuité du transport** pour les personnels soignants et hospitaliers, les étudiants en santé, les pompiers et membres des forces de l'ordre.

Une carte professionnelle, une attestation de l'employeur ou d'un établissement de formation font office de titre de transport pour les trajets internes à la Région Centre Val de Loire et pour des trajets vers l'Île de France (trains Rémi et Rémi Express).

La prise en charge des **Personnes en Situation de Handicap** est assurée dans les conditions habituelles avec un renforcement des mesures sanitaires.

# **VOYAGER EN TOUTE SÉRÉNITÉ ET EN TOUTE SÉCURITÉ**

- Il est conseillé de vérifier la veille à partir de 17h00 si le train prévu circule bien.
- L'attestation dérogatoire (accompagnée si nécessaire d'un justificatif) est obligatoire pour tout déplacement. Elle est à présenter à tout contrôle des forces de l'ordre conjointement à une pièce d'identité.
- Le train reste un mode de transport sûr :



- Le port du masque est obligatoire dans les gares et les trains.
- Les principales gares disposent de distributeurs de **gel hydro- alcoolique** et font l'objet d'un protocole sanitaire renforcé.
- Les trains RÉMI sont nettoyés et désinfectés au moins une fois par 24 heures.
- Dans la mesure du possible, il convient de maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres voyageurs.
- Le respect des **gestes barrière** reste essentiel et est rappelé dans l'ensemble des emprises ferroviaires.
- Dans le cadre du plan Vigipirate Alerte Attentat en vigueur, il est rappelé que les bagages doivent être impérativement étiquetés (nom et numéro de téléphone) et ne jamais être laissés sans surveillance.



# INFORMATION

Tous nos canaux d'information sont bien entendu opérationnels :

#### **SUR LE WEB**

- Fiches InfoTrafic par ligne et horaires Rémi sur : www.remi-centrevaldeloire.fr
   et www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire
- Horaires TGV et Intercités sur : www.oui.sncf
- Communiqués de presse et divers documents d'information destinés aux médias consultables sur la Newsroom du site <u>www.sncf.com</u>

#### **SUR MOBILE**

- Appli Assistant SNCF téléchargeable sur : assistant.sncf
- Info Trafic sur Twitter @RemiTrain et @RemiTrainPCLM (du lundi au vendredi de 06h00 à 10h00 et de 16h00 à 20h00)

## PAR TÉLÉPHONE (Appels gratuits)

- Les conseillers Contact Remi Train répondent au 0800 83 59 23 du lundi au samedi de 06h00 à 20h00
- 3635 pour tous les services SNCF

# **CONTACTS PRESSE**

**Région Centre-Val de Loire** : Fatima HRICH // 06 76 82 83 38 // fatima.hrich@centrevaldeloire.fr

**SNCF Centre-Val-de-Loire** : Arnaud WADOUX // 06 23 83 22 11 // <u>arnaud.wadoux@sncf.fr</u>

Édouard AMEIL // 06 13 31 64 51 //edouard.ameil@sncf.fr

Astreinte Presse // 06 16 24 95 95